

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2016

Le vingt et un mars, deux mille seize, à 20 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Philippe BERGNER, Maire.

**ETAIENT PRESENT(E)S** : MMES HORSIN Valérie, GOUEBAULT Murielle et MM BERGNER Philippe, GABIOT André, BISIG Arnaud, LEGRAND Robert et VAJOU Christian.

**ABSENT(E)S** : MME SARADIN Béatrice (pouvoir donné à M Philippe BERGNER), MM MONGERAND Emmanuel (pouvoir donné à M André GABIOT), JOSSELIN Claude (pouvoir donné à M Robert LEGRAND) et MONPOINT Olivier (pouvoir donné à M Christian VAJOU).

- Monsieur Robert LEGRAND a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté.

## MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE

Le Conseil Municipal décide de charger le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube d'engager la procédure de mise en concurrence pour les contrats d'assurance des risques statutaires du personnel de la commune.

Ces contrats devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 3 ans, à effet au premier janvier 2017.
- Régime du contrat : capitalisation.

Le Conseil Municipal prendra connaissance des conditions obtenues et délibérera pour décider de son éventuelle adhésion au contrat groupe.

## DISSOLUTION DU CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de supprimer le CCAS de Gumery à compter du 31 décembre 2016.

Prend note que :

- Le compte de gestion et le compte administratif seront établis pour 2016
- Le comptable devra établir un compte de dissolution début 2017, pour solder les comptes d'actif ou de passif et reprendre les résultats du budget du CCAS sur ceux de la commune.

## VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES 2016

Monsieur le Maire présente à l'assemblée plusieurs propositions concernant les taux des taxes locales 2016 :

Proposition 1 : la reconduite des mêmes taux qu'en 2015

Proposition 2 : l'augmentation des taux des taxes locales 2016 à 1%.

Proposition 3 : l'augmentation des taux des taxes locales 2016 à 2%.

Proposition 4 : l'augmentation des taux des taxes locales 2016 à 3%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote **pour la proposition** 1 à 7 VOIX POUR (MMES GOUEBAULT Murielle, HORSIN Valérie, MM BISIG Arnaud, LEGRAND Robert + un pouvoir et VAJOU Christian + un pouvoir).

**Pour la proposition 2** : 2 VOIX POUR (M BERGNER Philippe + un pouvoir)

**Pour la proposition 3** : aucune VOIX

**Pour la proposition 4** : 2 VOIX POUR (M GABIOT André + un pouvoir)

	<b>TAUX VOTES</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>14.88 %</b>
<b>Taxe foncière bâtie</b>	<b>9.15 %</b>
<b>Taxe foncière non bâtie</b>	<b>16.34 %</b>
<b>Cotisation Foncière entreprise</b>	<b>19.73 %</b>

### **VOTE DES SUBVENTIONS 2016**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes :

- ADMR 150.00 €
- COMITE DE LOISIRS DE GUMERY 50.00 €
- FAMILLE RURALE TRAINEL 50.00 €

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte de gestion 2015 établi par le trésorier, qui fait apparaître que ses écritures sont conformes à celles de la comptabilité établie par la commune de Gumery.

Considérant que les comptes sont exacts,

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVENT** le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

- **VOTE**, sous la présidence de Madame Murielle GOUEBAULT, le Maire s'étant retiré en application de la réglementation en vigueur, le compte administratif 2015 comme suit:

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Dépenses	130 038.08 €
Recettes	144 007.49 €
Excédent 2015	13 969.41€
Excédent 2014	53 752.89 €
Résultat de clôture 2015	60 985.56 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

	33 209.50 €
	21 605.20 €
Déficit 2015	11 604.30 €
Déficit 2014	6 736.74 €
	- 18 341.04 €

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- 1) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la signature du protocole participation citoyenne aura lieu le 7 avril 2016 à 18h30 en mairie.

Fait et délibéré à Gumery le 21 mars 2016.

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance close à 22h05.

Philippe BERGNER

Murielle GOUEBAULT

André GABIOT

Valérie HORSIN

Arnaud BISIG

Claude JOSSELIN  
Absent  
(pouvoir donné à M Robert LEGRAND)

Olivier MONPOINT  
Absent  
(pouvoir donné à Christian VAJOU)

Christian VAJOU

Emmanuel MONGERAND  
Absent  
(pouvoir donné à M André GABIOT)

Béatrice SARADIN  
Absente  
(pouvoir donné à P.BERGNER)

Robert LEGRAND